



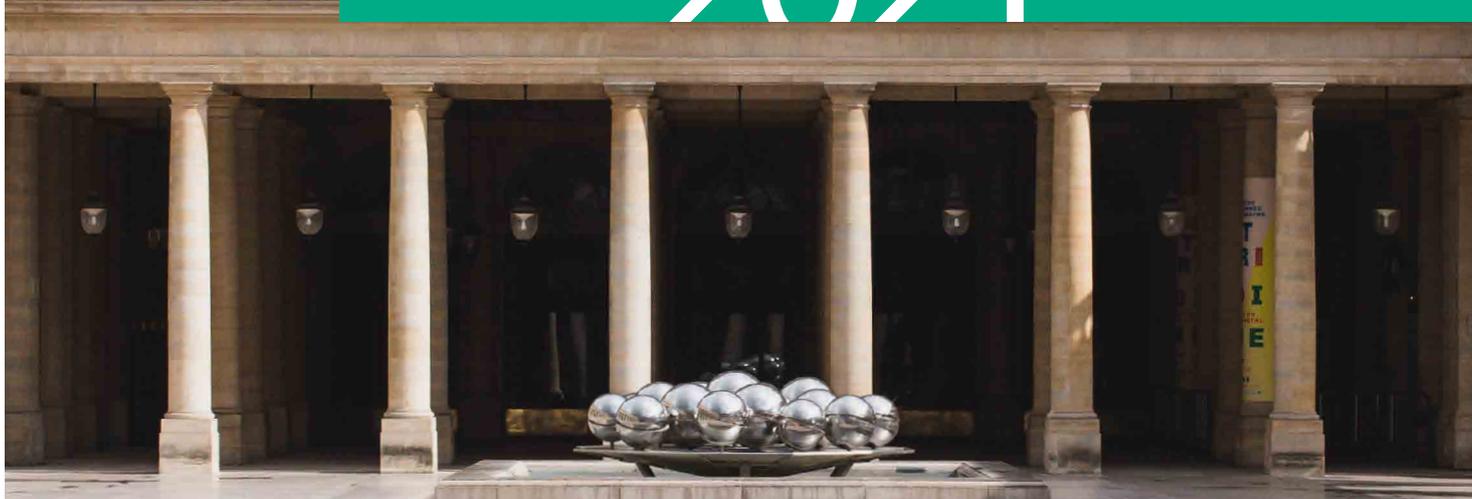
MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La lecture

Grande cause nationale

2021



À l'occasion d'un déplacement dans la Somme et l'Aisne, le Président de la République a annoncé le jeudi 17 juin 2021 que la Lecture devenait Grande cause nationale de l'été 2021 à l'été 2022. Il entend par là susciter **une mobilisation exceptionnelle pour mettre la lecture au cœur de la vie de tous les Français, en portant une attention plus particulière aux plus jeunes et à ceux qui en sont éloignés.**

Le dernier baromètre « Les Français et la lecture », commandé par le Centre national du Livre à IPSOS, montre que **les Français associent des valeurs très positives à la lecture** et qu'ils souhaiteraient pouvoir lire plus. Pendant la crise sanitaire, le soutien massif de nos concitoyens aux librairies indépendantes a participé de cet élan général. Le marché du livre a bien résisté à la crise et le chiffre d'affaire 2020 des librairies n'a baissé « que » de 3,3% en moyenne sur le plan national par rapport à 2019.

Les grandes tendances de long terme sont néanmoins préoccupantes et doivent être inversées :

Le baromètre IPSOS confirme **la baisse de la lecture chez les**

15-24 ans (- 10 points), même si la lecture est restée pour eux un moyen de s'évader, notamment pendant le confinement. Surtout, la lecture courte sur écrans (réseaux sociaux...) est en train de prendre le pas sur la lecture longue, qui implique un effort et une concentration.

De nombreux Français restent par ailleurs éloignés de la lecture parce que les livres ne font pas partie de leur environnement socio-culturel, qu'ils subissent le barrage de la langue ou parce qu'ils se trouvent « empêchés » (milieu carcéral, milieu hospitalier...).

Alors que les bienfaits de la lecture pour le développement cognitif et les apprentissages, la mise en place et le renforcement du lien intra familial, intergénérationnel et social, la construction ou la reconstruction de soi en tant qu'individu et citoyen sont soulignés et confirmés par toutes les enquêtes, **la Grande cause nationale constitue une formidable opportunité d'amplifier et d'ancrer dans la durée un ensemble d'actions, publiques ou associatives, engagées depuis 2017 et de développer de nouvelles initiatives.**

Amplifier les actions engagées depuis 2017

METTRE EN ŒUVRE L'ACTE II DU « PLAN BIBLIOTHÈQUES »

Tirant son origine du rapport d'Erik Orsenna « Voyage au pays des bibliothèques », publié en février 2018, le « Plan bibliothèques » a pour but de moderniser les bibliothèques et de renforcer leur rôle de promotion de la lecture selon trois axes : « ouvrir plus », « offrir plus » et « former mieux ». Le plan de relance permet de déployer l'acte II de ce plan en mobilisant **40 M€** supplémentaires en 2021-2022 pour accélérer l'extension des horaires d'ouverture, la rénovation et la construction de bibliothèques exemplaires en matière de conception durable (dont la nouvelle bibliothèque de Clermont-Ferrand) et le renouvellement des collections de livres en favorisant l'achat auprès des librairies de proximité. Le concours particulier bibliothèques de la dotation générale de décentralisation a ainsi connu une progression remarquable de 28 % sur le quinquennat en passant de 80 M€ en 2017 à **103 M€** en 2022.

Cet acte II du « Plan bibliothèques » permettra également de renforcer la coopération avec les collectivités territoriales autour

de projets de développement de la lecture, en visant la signature de **250 contrats territoires lecture** d'ici la fin du quinquennat, spécialement dans les territoires les moins favorisés (on compte 200 contrats aujourd'hui).

FAVORISER LA RENCONTRE AVEC LES AUTEURS DANS TOUS LES LIEUX DE VIE DES JEUNES

Les rencontres avec les auteurs, notamment par le **développement de résidences dans les structures qui accueillent les jeunes au quotidien** (écoles, centres de loisirs, colonies de vacances, etc.), constituent un levier efficace pour susciter le désir de lire : elles favorisent une rencontre de proximité entre les enfants et les auteurs et permettent « d'incarner » la littérature dans la vie de tous les jours. La Grande cause nationale est une formidable occasion de multiplier ces occasions de rencontres.

Tout d'abord dans le cadre de **l'été culturel et apprenant** : le Centre national du Livre et le ministère de l'Éducation nationale mettront en place dès l'été 2021 des résidences d'illustrateurs et écrivains jeunesse dans les colonies de vacances en partenariat

avec la Ligue de l'enseignement (14 résidences prévues). Dans le même contexte, l'association le Labo des Histoires déploiera, avec le soutien du ministère de la Culture, des ateliers d'écriture dans les colonies de vacances sur tout le territoire.

De la même manière, sur le modèle des 60 résidences d'auteurs installées dans des établissements scolaires dans le cadre de l'année de la BD, **le Centre national du Livre multipliera les résidences d'auteurs dans les établissements scolaires à partir de la rentrée 2021-22** en privilégiant les résidences de temps long qui permettent un accompagnement pédagogique approfondi.

RENFORCER LE SOUTIEN AUX CONCOURS DE LECTURE À VOIX-HAUTE

Convaincus de l'efficacité de la lecture à haute voix, de l'approche ludique et de l'émulation qu'elle suscite pour développer le goût de la lecture chez les jeunes, le ministère de la Culture, le Centre national du Livre et le ministère de l'Éducation nationale soutiennent depuis 2018 le développement des [«Petits Champions de la lecture»](#), un concours national de lecture à voix haute fondé en 2012 à

l'initiative du Syndicat national de l'édition. Cette action sera promue dans le cadre de la Grande cause nationale pour toucher davantage d'élèves de CM1 et de CM2 (60 000 participants en 2020-21) et donner de la visibilité à toutes les étapes de la compétition.

LIRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ET EN FAMILLE

Un des axes majeurs de la Grande cause nationale est la jeunesse : **aujourd'hui, 20 % des élèves maîtrisent mal les savoirs fondamentaux, dont la lecture, à la sortie de l'école primaire.** C'est la **source d'une grande partie des inégalités** dans notre pays. La lutte contre ces inégalités commence avant l'école et dès le plus jeune âge et passe par des mesures incluant les familles et les adultes qui accompagnent les enfants.

La Grande cause nationale sera l'occasion pour le ministère de la Culture d'amplifier les actions existantes en faveur de la lecture dès la petite enfance et dans l'adolescence, dont l'impact a été souligné :

- **Le programme national «Premières pages»** soutient plus d'une cinquantaine de départements et d'intercommunalités

dans leurs projets de promotion de la lecture auprès des tout petits (0-3 ans), depuis le don aux familles d'un livre de naissance jusqu'à la formation des personnels des crèches ou des PMI aux actions de développement de la lecture.

- Créé en 2018 par le Centre de promotion du livre jeunesse, **le programme «Des livres à soi»** se développe dans toute la France, pour former les parents éloignés de la lecture, les bibliothécaires, les personnels des centres sociaux, au plaisir de lire et de faire lire la littérature jeunesse.

- L'[«Observatoire de la lecture des adolescents»](#), porté par l'association Lecture jeunesse avec le soutien du ministère de la Culture, scrute l'ensemble des pratiques d'écriture et de lecture des adolescents, pour nourrir les politiques publiques. En 2021, une grande enquête sur les pratiques d'écriture des jeunes, dans leurs liens avec la lecture, sera lancée avec le soutien des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

Lancer de nouvelles initiatives

LE SOUTIEN AUX PROPOSITIONS PARLEMENTAIRES POUR CONFORTER DANS LA LOI L'ÉCONOMIE DU LIVRE, LES BIBLIOTHÈQUES ET LA LECTURE PUBLIQUE

Deux propositions de loi ont été adoptées au Sénat en première lecture les 8 et 9 juin avec le soutien affirmé du Gouvernement et vont prochainement être examinées par l'Assemblée nationale. Elles coïncident avec l'annonce de la Lecture grande cause nationale, dans un contexte de célébration des 40 ans de la loi sur le prix unique du livre.

[La proposition de loi de Laure Darcos](#) comporte plusieurs mesures relatives à l'économie du livre. Ses principales dispositions visent à conforter les commerces de centre-ville, plébiscités par les Français durant la crise sanitaire: mise en place d'un tarif plancher pour les envois de livres afin de remédier à une situation de concurrence inéquitable entre les grandes plateformes et les autres acteurs de la librairie, obligation pour les sites de vente en ligne de distinguer clairement les livres neufs des livres d'occasion et possibilité pour les communes et leurs groupements de subventionner les librairies. Elle modernise également le dépôt légal pour l'adapter aux spécificités du numérique et garantir la continuité du patrimoine national.

[La proposition de loi de Sylvie Robert](#) relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique s'attache à mieux définir les bibliothèques territoriales et à inscrire dans la loi leurs principes cardinaux: liberté et gratuité d'accès, pluralisme des collections et des opinions, diffusion d'une information de qualité. Elle vise à accompagner et favoriser leurs mutations et l'évolution de leurs missions au service de l'accès à la culture, aux savoirs et à la citoyenneté.

AU COLLÈGE ET AU LYCÉE: LE PASS CULTURE, NOUVEAU LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE ET DES PRATIQUES CULTURELLES

[Le Pass Culture](#) vient d'être généralisé avec succès sur l'ensemble du territoire à tous les jeunes de 18 ans: depuis le 21 mai 2021, 317 000 jeunes ont créé un compte et commencé à l'utiliser. Or la phase d'expérimentation du Pass dans 14 départements tests a montré que **le livre est, parmi tous les biens culturels proposés, le grand gagnant des réservations**: 60% en 2020, et jusqu'à 76% ces derniers mois en raison de la fermeture des lieux culturels. 2 800 librairies indépendantes et réseaux de librairies sont référencés aujourd'hui sur l'application.

À partir de janvier 2022, le Pass culture sera étendu aux collégiens à partir de la 4^e (25 €/élève en 4^e, idem en 3^e pour des projets collectifs avec la classe), et aux lycéens (50 €/élève/an pour des sorties collectives et/ou des achats individuels) afin de créer un parcours d'accompagnement, à l'instar de la conduite accompagnée avant le permis.

L'EXTENSION DE L'OPÉRATION JEUNES EN LIBRAIRIE

Lancée initialement dans les Hauts de France puis en Nouvelle Aquitaine, l'opération «[Jeunes en librairie](#)» est étendue à d'autres régions grâce à une enveloppe de 7 M€ déployés en 2021-2022 dans le cadre du Plan de relance.

L'opération vise à mettre en relation les élèves du secondaire avec les librairies et à leur faire découvrir l'ensemble des métiers du livre à travers un parcours co-construit par les enseignants et les professionnels du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, imprimeurs, etc.). Au bout de ce parcours, la remise d'un bon d'achat permet à l'élève d'exercer sa curiosité de lecteur.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS QUI LUTTENT CONTRE L'EXCLUSION PAR LA LECTURE AU MOYEN D'UNE CAMPAGNE D'APPEL AUX DONS

Un appel à candidatures a été lancé le 18 juin 2021 pour l'obtention du label Grande cause nationale 2021.

Attribué par le Premier ministre en lien avec le Centre national du Livre, ce label permettra à des organismes à but non lucratif ou à un collectif d'associations qui souhaitent organiser des campagnes de communication faisant appel à la générosité publique, d'obtenir des diffusions gratuites auprès des sociétés publiques de radio et de télévision.

Il sera axé sur l'enjeu de l'inclusion sociale par la lecture, ce qui permettra de soutenir des associations ou un collectif d'association luttant contre les exclusions par la lecture à travers tous types d'actions: soutien à la parentalité, lutte contre l'illettrisme, lecture à l'hôpital, en prison, portages de livres pour personnes isolées, auprès de divers publics en situation d'exclusion etc.

Les prochains temps forts

Outre les 400 ans de Jean de La Fontaine, plusieurs événements vont scander cette année consacrée à la lecture, dont les anniversaires de Flaubert, de Baudelaire, de Proust et de Rimbaud.

PARTIR EN LIVRE **LA FÊTE DU LIVRE** **ORGANISÉE PAR LE CNL** *30 juin — 25 juillet 2021*

Créée en 2015 et organisée par le Centre national du Livre, avec le concours du Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ), **Partir en Livre** est la grande fête du livre jeunesse en France avec plus de 7 200 événements gratuits sur tout le territoire, 700 000 participants et 10 millions de personnes sensibilisées. La thématique retenue pour 2021 est « Mer et merveilles ». Sa marraine est l'illustratrice Soledad et ses parrains le vainqueur du Vendée Globe Yannick Bestaven et le « poétiseur » Oxmo Puccino.

LES NUITS EUROPÉENNES **DE LA LECTURE**

20 — 23 janvier 2022

La prochaine édition des Nuits de la lecture, créées en 2017 par le ministère de la Culture, mobilisera les bibliothèques, les librairies, les associations, les centres culturels, les musées, les écoles, et tous ceux qui souhaitent mettre la lecture à l'honneur autour de la Grande cause nationale et d'animations variées et pour tous les goûts : lectures musicales, dans le noir ou en pyjama, rencontres avec des auteurs, jeux et quiz littéraires, spectacles, concours, escape games, chasses au trésor, ateliers, visites guidées, expositions...

Lancées au moment de la Présidence française de l'Union Européenne, **elles pourraient inspirer des événements similaires dans d'autres pays européens.**

La manifestation a mobilisé, en 2020, et malgré la crise sanitaire, plus de 650 000 participants de tous les âges et rassemblé plus de 6 000 événements en France et dans une trentaine de pays.

